GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE
RÉUNIONS DU PRINTEMPS 2014

Le Bulletin
DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

Une publication semestrielle
à l'attention des Gouverneurs du
Groupe EDS13*
Administrateur : Agapito MENDES DIAS

Numéro 7– avril 2014

Sommaire

Mot de l'Administrateur
Page 1

Réunions de printemps 2014
Page 2

IDA 17 – Un succès malgré toutes les craintes
Page 2

Activités de Mobilisation de ressources par les pays de notre Groupe
Page 3

Les Nouvelles du Bureau
Page 5

Principales délibérations du Conseil d'Administration
Page 6

** Le groupe EDS13 comprend :*
le Benin
le Burkina Faso
le Cameroun
le Cape Vert
la République Centrafricaine
le Tchad
les Comores
la République du Congo
la République Démocratique du Congo
la Côte-d'Ivoire
Djibouti
le Gabon
la Guinée
la Guinée-Bissau
la Guinée Equatoriale
Madagascar
le Mali
la Mauritanie
l'Ile Maurice
le Niger
Sao Tome & Principe
le Sénégal
le Togo

LA BANQUE MONDIALE

Mot de l'Administrateur

Agapito MENDES DIAS

Mesdames, Messieurs les Gouverneurs,

Bienvenue aux Réunions de printemps 2014 qui se tiennent à Washington. DC, du 11 au 13 avril 2014.

Les problématiques soulevés par les deux thèmes à l'ordre du jour du Comité de Développement sont au cœur des préoccupations de notre continent, à savoir (i) la croissance mondiale au lendemain de la crise : les défis en matière de politiques économiques pour les pays en développement et, (ii) le rapport d'étape sur l'intégration de la gestion des catastrophes dans les opérations du Groupe de la Banque mondiale.

L'environnement international demeure marqué par des risques et des incertitudes. La poursuite de la résilience dont les économies africaines ont fait preuve, pendant et après la crise, reste menacée par l'indolence de la reprise dans les économies développées. Dans un tel contexte, l'Afrique devra compter davantage sur la demande intérieure et les échanges avec les autres pays en développement pour poursuivre le trend haussier de sa croissance économique. Ce qui pose d'énormes défis en termes de politiques économiques. A travers sa nouvelle stratégie et les réformes en cours, le Groupe de la Banque mondiale se propose d'aider nos pays à relever ces défis.

En ce qui concerne la gestion des catastrophes naturelles, les progrès réalisés par la Banque dans l'assistance aux pays membres, aussi bien sur les interventions d'urgence que sur les actions de prévention des effets du changement climatique pourraient aider nos pays à sécuriser leurs progrès économiques contre ces aléas.

Une note de synthèse plus élaborée est incluse dans le dossier mis à votre disposition, de même que le programme détaillé des différentes activités.

Dans ce numéro du Bulletin, vous trouverez également un article sur la conclusion des négociations au titre de l'IDA-17 dont la dernière réunion a eu lieu à Moscou en Décembre 2013. Malgré les appréhensions d'une baisse probable des contributions, en raison de la conjoncture économique difficile dans les pays donateurs, ces négociations ont été un succès. En effet, les promesses de contribution, toutes sources confondues, ont atteint un montant de 52 milliards de dollars EU soit une hausse de 6% par rapport à l'IDA 16.

Enfin, dans le souci d'une amélioration constante de la communication avec vous, je voudrais attirer votre attention sur le fait qu'à partir de ce numéro du Bulletin, la rubrique « dossier » est remplacée par une nouvelle rubrique intitulée « Principales délibérations du Conseil d'Administration » destinée à vous donner un aperçu régulier des principaux dossiers discutés au Conseil d'Administration du Groupe de la Banque.

Bon séjour à Washington DC.

Réunions de printemps 2014

Croissance mondiale au lendemain de la crise : les défis en matière de politiques économiques pour les pays en développement

La conjoncture économique internationale actuelle présente d'importants défis pour la croissance dans les pays en développement. La reprise économique, qui a été faible dans les pays développés, montre maintenant des signes d'un renforcement indiquant des perspectives positives pour l'économie mondiale. Cependant, l'environnement extérieur des pays en développement continue d'être marqué par d'importants risques et incertitudes. Comme démontré par l'effet de retournement du fléchissement de la politique monétaire accommodante des Etats Unis, l'arrêt de l'extraordinaire stimulation monétaire post-crise pourrait générer une volatilité sur les marchés de capitaux et des changes dans le court terme, et durcir l'accès et les coûts des ressources dans le temps. En Europe, malgré les progrès, l'économie et les marchés financiers demeurent fragiles et continuent de présenter des risques pour la stabilité et les perspectives de croissance.

Dans l'ensemble, la croissance économique à moyen terme dans les pays développés sera moins forte que celle d'avant-crise. Avec l'augmentation de la part des pays en développement dans l'économie mondiale, ceux-ci devront compter plus sur le commerce entre eux et sur la demande interne pour soutenir leur croissance. Celle-ci, bien que plus élevée que celle des pays développés, montrait déjà des signes d'essoufflement, notamment dans certaines grandes économies — telle que la Chine — qui ont des liens forts avec les autres économies en développement.

En outre, si le ralentissement de la croissance dans les pays en développement est en partie lié aux facteurs cycliques, il reflète également des contraintes structurelles importantes qui ont réduit la croissance de la productivité. Ceci suggère que d'importantes transformations structurelles sont nécessaires dans certaines économies pour restaurer et maintenir une croissance forte et inclusive indispensable à la création d'emploi, à la réduction de la pauvreté et au partage de la prospérité. Le besoin d'assurer un partage plus large des fruits de la croissance se justifie par la tendance à l'augmentation des inégalités dans plusieurs pays.

Dans ce contexte, les décideurs économiques dans les pays en développement sont confrontés à deux défis : (i) gérer la transition post-crise et, (ii) booster la croissance à plus long terme. Le processus de réforme en cours et la nouvelle stratégie du Groupe de la Banque mondiale devraient mieux positionner l'institution pour accompagner les pays en développement dans le relèvement de ces défis et collaborer plus étroitement avec le Fonds Monétaire International (FMI) et les autres partenaires.

Rapport d'étape sur l'intégration de la gestion des catastrophes dans les opérations du Groupe de la Banque mondiale

Le rapport résume les progrès accomplis au niveau de l'intégration de la gestion des catastrophes dans les opérations du Groupe de la Banque mondiale (GBM).

Le Groupe de la Banque mondiale continue de répondre aux demandes croissantes de ses clients dans le domaine de la gestion des catastrophes et des risques climatiques. Le portefeuille de la Banque dans ce secteur a marqué une croissance considérable en passant de 2,0 milliards de dollar US au cours de l'exercice 2010 à 3,8 milliards de dollar US pour l'exercice 2013. Depuis 2010, la proportion des opérations de prévention a considérablement augmenté par rapport aux reconstructions pos-désastre. Une large panoplie des instruments financiers offerts par le GBM ont démontré leur efficacité dans la résolution des problèmes des pays-clients. Le portefeuille du financement et de l'assurance contre les catastrophes naturelles continue également de croître, de même que les activités de conseil et d'analyse dans ce domaine. Des progrès significatifs ont été accomplis dans la mise en phase des activités de gestion des catastrophes avec celles liées à l'adaptation climatique. Des équipes spécialisées, une plus forte concentration stratégique, et un partenariat grandissant sont en train de renforcer les capacités du Groupe de la Banque mondiale dans la gestion des catastrophes.

Il convient de souligner qu'à l'exception de Djibouti, aucun de nos pays n'a eu accès aux ressources du récent Mécanisme de Réponse aux Crises créé dans le cadre de l'IDA, pour aider les pays à faire face aux catastrophes naturelles.

IDA 17 – Un succès malgré toutes les craintes

Malgré une conjoncture économique difficile, la communauté internationale s'est engagée à Moscou, le 17 décembre 2013, à mettre en place une enveloppe de financement record de 52 milliards de dollars pour les trois prochaines années, au profit de l'Association internationale pour le développement (IDA).

L'IDA représente le principal outil qu'utilise la Banque mondiale pour réaliser les objectifs d'éradication de l'extrême pauvreté et de promotion de la prospérité partagée dans les pays les plus pauvres au monde, où près d'un milliard de personnes vivent avec moins de 1,25 dollar par jour. Le financement permettra à l'IDA d'offrir des solutions adaptées et innovantes pour aider les pays les plus pauvres à résoudre leurs problèmes de développement les plus urgents.

Conformément au thème central de l'IDA-17, à savoir la maximisation de l'impact au plan du développement, ce financement devrait, par exemple, fournir de l'électricité pour 15 à 20 millions de personnes, des vaccins qui sauveront la vie de 200 millions d'enfants, des prêts de micro-finance à plus d'un million

(Suite à la page 3)

(IDA-17 – Un succès malgré toutes les craintes, suite de la page 2)

de femmes et des services de santé de base à 65 millions de personnes. Environ 32 millions de personnes bénéficieront de l'accès à l'eau potable et 5,6 millions de personnes auront accès à des systèmes d'assainissement améliorés.

Le cycle de l'IDA-17, qui va du 1er juillet 2014 au 30 juin 2017, couvrira la date cible des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) et la période de lancement du programme de développement pour l'après-2015 — une étape cruciale de l'action menée au plan mondial pour éliminer l'extrême pauvreté.

Au total, 46 pays ont annoncé des contributions à l'IDA et le Groupe de la Banque mondiale s'est engagé à fournir, sur ses propres ressources, près de 3 milliards de dollars sur les trois prochaines années. Les contributions de la Banque proviennent notamment de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et de la Société Financière Internationale (SFI).

Les dons demeurent l'élément central du mécanisme de contribution à l'IDA. Cependant, compte tenu des circonstances exceptionnelles de l'environnement actuel des finances publiques dans de nombreux pays et de la forte demande de ressources, il est convenu que les partenaires complètent leurs contributions à l'IDA-17 par des prêts concessionnels consentis à l'Association.

A la suite de la réunion de Moscou, la direction de la Banque a élaboré le rapport intitulé « Ajouts aux Ressources de l'IDA » en mars 2014. Ce rapport fait le point sur les négociations de l'IDA-17 ainsi que les conclusions et recommandations des participants à ces négociations. Le Conseil d'administration a examiné ce rapport le 25 mars 2014 et a recommandé que le projet de résolution de l'IDA-17 figurant à son Annexe 5 soit approuvé par le Comité des Gouverneurs du Groupe de la Banque mondiale.

Activités de mobilisation de ressources par les pays de notre Groupe

Côte d'Ivoire

Du 28 janvier au 1er février 2014, s'est tenue à Abidjan, la 4ème Edition du Forum Investir en Côte d'Ivoire dit « ICI-2014 » sous le Haut–patronage de S.E. Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire. Le thème central du Forum était : « **Le Secteur Privé, Levier de l'Intégration Régionale Réussie** ». Ce thème a été éclaté en 5 sous-thèmes qui ont été l'objet de cinq sessions plénières de très haut niveau portant sur (i) les dynamiques et transformations économiques en Afrique de l'Ouest, (ii) les infrastructures économiques comme levier stratégique de développement, (iii) l'agrobusiness, base de la conquête industrielle, (iv) les énergies renouvelables, et

(Suite à la page 4)

Principales nouvelles mesures introduites dans l'IDA-17

Les prêts aux pays exclusivement IDA auront une maturité de 38 ans (40 ans actuellement) avec une période de grâce de 6 ans (10 ans actuellement) et feront l'objet d'un processus linéaire d'amortissement du principal. Les conditions de prêt pour les petits pays insulaires resteront inchangées. Toutes les autres conditions et termes des prêts resteront inchangés conformément aux conditions générales actuelles de l'IDA.

L'IDA dispose désormais d'un nouvel instrument de mobilisation de ressources dénommé 'prêts concessionnels des partenaires' dont les conditions sont les suivantes : (i) une maturité de 25 ou 40 ans ; (ii) une période de grâce de 5 ans pour les prêts ayant une maturé de 25 ans, ou de 10 ans pour les prêts de 40 ans ; (iii) un calendrier d'amortissement linéaire du principal à un taux de 5% et 3,3% respectivement pour les prêts de 25 et 40 ans ; (iv) un taux d'intérêt de 1% sur la base du montant équivalant à celui en Droits de tirages spéciaux (DTS); (v) l'IDA peut rembourser une partie ou la totalité du prêt en cours sans pénalité si les crédits sous-jacents sont prépayés ; (vi) le prêt prend effet dès la signature d›un accord de prêt par les parties ; (vii) l'IDA acceptera des prêts concessionnels en DTS ou dans l›une des monnaies constituant le panier du DTS, à savoir le dollar américain, l'euro, le yen japonais, et la livre sterling. L'IDA pourrait également envisager d›autres monnaies pour les prêts concessionnels à condition qu'il y ait un mécanisme permettant de couvrir les risques de change; et (viii) le tirage des prêts concessionnels par l'emprunteur se fera en trois versements égaux sur une période maximale de 3 ans, pour fournir une plus grande flexibilité à l'IDA dans la gestion de sa trésorerie (l'IDA peut également solliciter des tirages sur des périodes plus courtes si nécessaire).

Une révision du cadre d'allocation des ressources de l'IDA a été introduite dans l'IDA17. Celle-ci prévoit : (i) la création d'un régime d'allocation exceptionnelle pour les pays sortant de conflit (ce régime couvrirait tous les cas futurs justifiant la fourniture d'une telle allocation) ; (ii) une meilleure prise en compte de la dimension pauvreté dans le system actuel d'allocation des ressources basé sur la performance, en diminuant le coefficient de la note de performance du pays de 5 à 4 ; (iii) l'augmentation de l'allocation minimale annuelle de base de l'IDA de 3 à 4 millions de DTS ; et (iv) une transition sans heurt pour les pays actuellement classés dans la catégorie exceptionnelle de post-conflit et dans les régimes de réengagement. L'extension de la date de sortie progressive des pays de ces catégories se fera au cas par cas pendant la durée de l'IDA17. A cet effet, le soutien de la Banque à leur égard sera aligné sur celui du régime d'allocation exceptionnelle susmentionné.

(Activités de mobilisation de ressources par les pays de notre Groupe, suite de la page 3)

(v) la promotion des PME en tant que moteur du développement régional.

Au total 3.733 participants ont pris part à cet évènement, 1.280 provenant de l'extérieur dont 121 exposants enregistrés par les organisateurs. Au niveau national, 2.453 opérateurs économiques étaient présents au forum, parmi lesquels 149 exposants. Parmi les participants venus de l'extérieur, la France vient en tête avec une délégation de 252 personnes ; suivies du Burkina Faso (130 personnes et 12 ministres plénipotentiaires) conduit par le Premier Ministre Luc Adolph TIAO.

A travers les rencontres bilatérales, 443 milliards de FCFA (un peu moins de 1 milliard de dollar US) d'intentions d'investissements, avec 280 milliards de FCFA pour les projets privés et 163 milliards de FCFA pour des projets sous forme de PPP ont été formulées au cours du forum. Aux dires des organisateurs, ces intentions d'investissements prévoient plus de 16.000 emplois directs dans les secteurs du BTP (53%) ; l'énergie ((17%) ; le tourisme (9,9%), l'industrie (13%) dont l'agri business (7,5%).

Sénégal

Le Gouvernement du Sénégal a organisé à Paris, les 24 et 25 février 2014, en collaboration avec la Banque mondiale et le PNUD, une table ronde des partenaires au développement. Au cours de cette table ronde, la Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale, articulant la vision de l'émergence du Sénëgal à l'horizon 2035, a été présentée. Ce plan de développement devrait permettre au Sénégal de réaliser une croissance économique d'au moins 7 % à l'horizon 2018, contre 4,6 % actuellement, à travers une redynamysation des secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'agro-industrie, de l'exploitation minière et du tourisme. Le gouvernement espère également faire du Sénégal un hub logistique dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Environ 46% des financements sont destinés aux infrastructures.

L'objectif de la rencontre de Paris présidée par le Président de la République du Sénégal, son Excellence Macky SALL, était d'avoir des échanges avec les partenaires sur le Plan d'Action Prioritaire à moyen terme, en vue de mobiliser le financement complémentaire nécessaire à sa mise en œuvre. Dans sa démarche de moblisation de financements diversifiés, le Gouvernement du Sénégal a placé le secteur privé au premier rang des acteurs du décollage économique. Aussi, un accent particulier était mis sur la recherche de financements privés.

A l'issue de la table ronde, le Sénégal a obtenu des engagements financiers d'une valeur d'environ 7,8 milliards de dollars US pour une prévision qui tablait au départ sur la mobilisation de près de 2.970 milliards de FCFA (6,3 milliards de dollars US environ) et un gap de financement évalué à 1.857 milliards de FCFA (environ 3,9 milliards de dollars US). Les engagements obtenus à Paris portent à 5.785 milliards de FCFA (12,3 milliards de dollars US) le total des engagements des partenaires au développement sur un coût total évalué à 9.988 milliards de FCFA (21,2 milliards de dollars US) pour ce plan de développement dénommé Plan Sénégal Emergent (PSE).

Guinée

La conférence des partenaires au développement et des investisseurs privés de la Guinée s'est tenue à Abu Dhabi aux Emirats Arabe Unis les 24 et 25 novembre 2013. Dans le cadre de l'organisation de cet évènement, le Gouvernement guinéen a bénéficié de l›appui du Gouvernement des Emirats Arabes Unis, du Groupe de la Banque mondiale, du Groupe de la Banque africaine de développement, et du Programme des Nations unies pour le développement. Cette conférence, qui a rassemblé plus de 600 participants, a permis au Gouvernement d'exposer sa vision et sa stratégie de développement ainsi que les politiques et les réformes sectorielles. Une soixantaine d'opportunités d'investissement a été présentée à la conférence sous forme de projets publics, de partenariats public-privé et de projets privés, dans lesquels les partenaires et les investisseurs ont pris des engagements financiers pour plus de 6 milliards de dollars US.

Guinée Equatoriale

Le Symposium sur l'Emergence de la Guinée Equatoriale, a été organisé à Malabo, du 3 au 4 Février 2014. D'importants revenus issus du pétrole et du gaz depuis les années 1990 ont permis à la Guinée équatoriale d'obtenir le PIB par habitant le plus élevé de l'Afrique et de financer la première phase du plan de développent de l'émergence à l'horizon 2020 qui vise la réalisation de grands projets d'infrastructures de pointe dans l'ensemble du pays. Maintenant à sa deuxième phase, la priorité essentielle du Gouvernement est de diversifier l'économie et réaliser son plan d'industrialisation pour la période 2012–2020. Pour se faire, le pays est conscient de la primauté à accorder au développement des ressources humaines et la création d'un environnement des affaires favorable au développement d'un secteur privé qui tirerait la croissance et la création d'emplois.

Le symposium dénommé Emergence de la Guinée équatoriale était l'occasion idéale pour le Gouvernement et ses partenaires d'inviter les investisseurs internationaux à tirer parti des énormes possibilités offertes par l'élan de diversification et le plan d'industrialisation du pays. Ce forum a permi aux membres du Gouvernement de présenter leur vision de développement et les nombreux projets d'investissement dans les cinq secteurs stratégiques prioritaires, à savoir, l'agriculture et l'élevage, la pêche, la pétrochimie et l'exploitation minière, le tourisme, et les services financiers.

Visite du Président de Madagascar à la Banque mondiale

Le 17 mars 2014, le Président de la RépubliquedeMadagascar,sonExcellence Hery RAJAONARIMAMPIANINA a effectué une visite officielle à la Banque mondiale. Cette visite avait pour but de relancer les relations entre son pays et la Banque mondiale, qui avaient été mises en veilleuse durant les agitations politiques qui ont secoué le pays au cours de ces trois dernières années. Lors de la rencontre, le Président de Madagascar a remercié la Banque pour son appui multiforme avant et pendant la période de crise que son pays a traversé. Il a ensuite fait le point de la situation politique et économique dans son pays et invité la Banque mondiale à appuyer plus vigoureusement l'effort de relance économique engagé par son gouvernement.

Dans sa réponse, le Docteur KIM a félicité le Président malgache pour les efforts en cours en vue de stabiliser la situation politique et économique à Madagascar et l'a rassuré du fait que le Groupe de la Banque mondiale ne ménagera aucun effort pour lui apporter son soutien. Dans ce cadre, une mission de la Banque mondiale visitera le pays dès que le gouvernement sera formé.

Séance de travail entre la délégation malgache et la Banque mondiale

Visite de l'Administrateur à l'Ile Maurice

Dans le cadre des consultations périodiques avec les autorités nationales, l'Administrateur a effectué, du 19 au 24 janvier 2014, une visite à l'Ile Maurice. A cette occasion, il a rencontré le Président de l'Ile Maurice, son Excellence R. PURRYAG. Il a également eu des entretiens avec l'Honorable Xavier Luc DUVAL, Vice-Premier Ministre, Ministre des Finances et du Développement Economique, Gouverneur de la Banque mondiale pour l'Ile Maurice, ainsi qu'avec le Ministre des Affaires Etrangères, du Commerce Internationale et de l'Intégration Régionale, l'Honorable A. BOOLELL et le Gouverneur de la Banque Centrale de Maurice, M. R. BHEENICK. Ces échanges ont permis à l'Administrateur d'avoir une meilleure compréhension de l'économie politique et du programme de développement économique du pays, ainsi que les contraintes et les défis auxquels ce pays est confronté. Il a aussi examiné avec les autorités les voies et moyens pour que la Banque mondiale accompagne davantage le pays dans sa progression vers une économie à revenu élevé dans les dix prochaines années. L'Administrateur a aussi eu des séances de travail avec plusieurs représentants du secteur privé opérant dans divers secteurs de l'économie mauricienne, dont la plupart ont déjà ou sont en train d'établir une présence sur la scène africaine. Lors de ces rencontres, l'Administrateur a été informé de la façon dont le partenariat entre le Gouvernement et le secteur privé, noué depuis l'indépendance, a aidé le pays dans la diversification de son économie et la création de la prospérité. La principale leçon tirée de cette visite est qu'avec un bon leadership, de bonnes institutions, une bonne gouvernance et un partenariat avec le secteur privé, tout pays, y compris ceux qui n'ont de ressources naturelles que leurs populations, peut émerger du sous-développement.

Avec le Président mauricien, son Excellence R. PURRYAG

Accueil par le Vice Premier Ministre, Ministre des Finances et du Développement Economique, Gouverneur de la Banque, l'Honorable Xavier Luc DUVAL

(Les Nouvelles du Bureau, suite de la page 5)

Une chaine de Télévision Africaine à Washington

Une séance de présentation de la première chaine de télévision africaine aux Etats-Unis, AFRICA TODAY TV a eu lieu le 27 février 2014 à Washington. A cette occasion, le Président Fondateur de la chaine AFRICA TODAY TV, le Docteur Yaya MOUSSA était entouré de ses partenaires techniques et de certaines personnalités de la presse américaine, dont le Président de la *National Press Club*, Monsieur Myron BELKIND. AFRICA TODAY TV dont l'entrée en fonction officielle est prévue pour juillet 2014 aura son siège à Washington DC. La nouvelle chaine de télévision a pour objectif de présenter au public américain une autre image de l'Afrique par les africains eux-mêmes, à savoir une image de la facette vibrante et inventive de l'Afrique, celle des succès et des espoirs. AFRICA TODAY TV a ainsi l'ambition de promouvoir une meilleure compréhension mutuelle entre les Etats Unis et l'Afrique, pouvant entre autres, booster le tourisme et les investissements américains sur le continent. Les Ambassadeurs africains et les personnalités africaines conviées à cette présentation ont été priés de contribuer à faciliter le partenariat sous diverses formes entre la nouvelle télévision et les gouvernements africains, ainsi qu'avec le secteur privé et les télévisions africaines.

Docteur Yaya MOUSSA, Président Fondateur de AFRICA TODAY TV lors de son adresse à l'audience

Principales délibérations du Conseil d'Administration

Discussions et décisions importantes du Conseil d'administration

Au cours des trois premiers trimestres de l'exercice 2014, allant du 1er juillet 2013 au 31 mars 2014, le Conseil d'administration a, entre autres, engagé des consultations avec la Direction de la Banque sur la réforme et les changements au sein de l'institution en ligne avec la stratégie du Groupe de la Banque mondiale (GBM), qui a été entérinée par les Gouverneurs lors des Assemblées annuelles de 2013. Les dossiers majeurs discutés à cet effet portent sur le cadre de partenariat pays, le cadre de mesure de la performance et des résultats, les mesures pour améliorer la situation et la capacité financière la Banque mondiale (BIRD), et le cadre de la politique opérationnelle du GBM pour les garanties.

Nouveau Cadre de partenariat pays du GBM

Le 12 mars 2014, le Conseil a examiné le nouveau Cadre de partenariat pays (CPP) du GBM et a approuvé les changements qui seront opérés dans les règles et procédures de la Banque en vue de sa mise en place. Le CPP remplacera la

(Suite à la page 7)

RETENEZ LA DATE

Le 11 avril 2014 de 09H00 – 11H30
Anheuser-Bush Briefing Center, Chambre de Commerce des Etats-Unis
1615 H Street NW, Washington DC 20062

Les financements d'avant garde : Faciliter l'innovation future en Afrique

Les réunions du printemps de la Banque mondiale et du FMI offrent une occasion à la Chambre de Commerce des États-Unis, la Banque mondiale et les partenaires pour réfléchir sur la formidable croissance de l'Afrique. L'Afrique abrite des économies qui sont parmi les plus dynamiques au monde avec une classe moyenne en constante progression. Le monde international des affaires a admiré les progrès rapides de la modernisation de l'Afrique en plus d'énormes montants d'investissement direct étranger qui ont impacté et façonné chaque secteur d'activité de l'Afrique.

Plus important encore, la compréhension des investissements futurs des acteurs au développement de l'Afrique est cruciale pour la poursuite de ce progrès économique historique. Dans quelle direction s'orienteront ces investissements en Afrique et qui jouera un rôle dans la facilitation de ces investissements ?

Les participants pourront écouter des Ministres africains des finances au cours d'une table ronde à huis clos sur les objectifs et les enjeux de développement de leur pays. En outre, les entreprises auront la possibilité d'interroger directement les Ministres sur les plans d'investissements futurs, y compris les secteurs d'intérêt ainsi que les obstacles et les problèmes au commerce et à l'investissement.

Confirmer votre participation en envoyant un email à ABI@USChamber.com.

(Principales délibérations, suite de la page 6)

Stratégie d'assistance pays (SAP) pour devenir l'outil principal qui guidera le soutien du GBM au programme de développement des pays membres. Le CPP sera élaboré pour une durée de quatre à six ans pour les pays qui ont des programmes en cours avec le GBM. Il sera conçu pour pallier aux insuffisances inhérentes au SAP et contribuera à opérationnaliser les objectifs de la stratégie du GBM visant à éradiquer la pauvreté et à promouvoir une prospérité partagée dans tous les pays. Le processus du CPP intégrera un outil normalisé de notation opérationnelle du risque et un processus d'apprentissage systématique permettant aux équipes de la Banque de répondre plus efficacement aux besoins des pays. Dans les pays où l'environnement politique et économique est incertain et où il est impossible de concevoir un programme d'engagement à moyen terme, la Banque élaborera une Note d'engagement pays pour 12 à 24 mois qui proposera un programme de soutien à court terme en attendant que les conditions soient réunies pour un CPP.

Au cours de la mise en œuvre des CPP, les pays et le GBM s'engageront dans un processus continu de suivi et d'apprentissage. Tous les deux ans, ce processus fera l'objet d'une revue de performance et d'apprentissage, qui servira de base pour la révision du CPP si nécessaire. Au terme de chaque CPP, le GBM collaborera avec le pays concerné pour préparer une revue d'achèvement et d'apprentissage (RAA) qui évaluera la mise en œuvre du CPP. La RAA servira également à améliorer l'efficacité du développement et la responsabilisation du GBM.

Les révisions apportées aux règles et procédures de la Banque incluent la suppression de la politique sur l'obligation des pays membre de l'IDA de transmettre un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) à la Banque avant l'élaboration du CPP. Les pays peuvent néanmoins continuer à élaborer leur stratégie nationale selon l'approche du DSRP s'ils le désirent, sans aucune obligation de les transmettre à la Banque avant l'examen du CPP par le Conseil. La Direction finalisera le format et les directives du nouveau CPP en vue de leur soumission à l'approbation du Conseil le 22 mai 2014.

Nouveau Cadre de mesure de la performance du GBM

Le 19 février 2014, la Direction de la Banque a présenté au Conseil la première mouture du nouveau tableau de bord pour la mesure de la performance du GBM dans la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie. Le nouveau tableau de bord, qui constituera l'instrument unique d'évaluation de la performance du groupe, propose un ensemble d'indicateurs de performance pour mesurer les objectifs de développement au plan mondial, les objectifs spécifiques de développement des pays supportés par les opérations du GBM, et la performance du GBM lui-même dans son soutien aux pays. Parallèlement, chacune des institutions membres du GBM (BIRD, SFI et MIGA) révisera son tableau de bord individuel de mesure de performance pour l'harmoniser avec le nouveau tableau de bord du Groupe.

La Direction compte réviser le nouveau Tableau de bord sur la base des recommandations faites par les Administrateurs et le présenter aux Gouverneurs lors des Réunions du printemps 2014. Par la suite, les indicateurs retenus seront affinés pour prendre en compte la réforme interne en cours en vue de l'instauration des nouvelles structures institutionnelles du GBM.

Nouvelles mesures pour améliorer la situation et la capacité financière de la BIRD

Le 11 février 2014, le Conseil a approuvé les mesures proposées par la direction pour améliorer la situation et la capacité financière de la BIRD conformément aux directives du Comité du développement lors de sa réunion du 26 novembre 2013. Ces mesures incluent : (i) l›abaissement de la cible du ratio d'endettement sur fonds propres ; (ii) le relèvement de la limite individuelle d›emprunt (Single Borrower Limit – SBL) pour les pays membres de la BIRD pour lesquels la Banque fixe une telle limite ; (iii) la restauration d'une commission d'engagement sur les soldes non décaissés des prêts de la Banque ; et (iv) l'introduction d'une différenciation dans l'échéance des prêts.

Au titre de la situation et de la capacité financière, la limite d'exposition de la Banque dans les pays SBL a été augmentée de 16,5 à 19 milliards de dollars avec l'imposition d'une surcharge de 50 points de base (0,5%) sur le montant additionnel. Aucun des pays de notre groupe n'est concerné par cette mesure. Pour ce qui est des autres pays membres de la BIRD (non-SBL), la cible du ratio fonds propres sur risque a été abaissée de 23% à 20%, augmentant ainsi les engagements futurs de la Banque dans ces pays à environ 5 milliards de dollars par an. Les pays membres de la BIRD de notre groupe concernés par cette mesure sont le Cap-Vert, la République du Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et l'Ile Maurice. Concernant les conditions de prêt, l'échéance maximale (moyenne) des prêts de la BIRD a été portée de 30 (18) ans à 35 (20) ans. Ces conditions sont applicables aux prêts d'investissement ainsi qu'aux programmes d'appuis aux réformes. Quant à la prime de maturité des prêts de la BIRD, son seuil moyen a été avancé de 12 à 8 ans. Le GBM appliquera dorénavant une commission d'engagement de 25 points de base (0,25%) sur les soldes non décaissés des prêts.

Nouvelle politique opérationnelle du GBM pour les garanties

Le 2 décembre 2013, le Conseil a approuvé le cadre de la nouvelle politique opérationnelle du GBM pour les garanties. Ce cadre comporte cinq aspects majeurs :

- Il ouvre l'accès par l'ensemble des pays membres de l'IDA à tous les types de garanties de la Banque, sous certaines conditions fiscales garantissant la soutenabilité de la dette des pays.
- Il lève les restrictions excessives sur l'utilisation des garanties de la Banque.
- Il intègre pleinement les garanties de la Banque dans le financement des projets d'investissement et des programmes d'appuis aux réformes.

(Suite à la page 8)

(Principales délibérations, suite de la page 7)

- Il clarifie les aspects de la politique de garantie de la Banque qui sont confus ou comportent des défaillances qui empêchaient l'utilisation de cette forme de financement.
- Il apporte une modernisation à la politique de garantie pour assurer que les produits de garantie du GBM offrent la flexibilité requise pour répondre aux besoins futurs et évolutifs des pays membres.

Le nouveau cadre intégré permettra d'attirer les financements à long terme nécessaire à la mise en œuvre des projets transformateurs, pour promouvoir l'investissement et la croissance dans les pays en développement. Il contribuera également à améliorer les synergies entre les différentes composantes du GBM, en renforçant la coordination entre la BIRD, la SFI et la MIGA.

Stratégies de la Banque mondiale au profit de nos pays

Au cours de la période sous revue, le Conseil d'administration a approuvé 4 stratégies d'assistance à nos pays. Ces approbations se déclinent comme suit :

- 19 septembre 2013 : Burkina Faso – Stratégie de partenariat pays
- 1er octobre 2013 : Mauritanie – Stratégie de partenariat pays
- 3 octobre 2013 : Guinée – Stratégie de partenariat pays
- 13 mars 2014 : République de Djibouti – Stratégie de partenariat pays

Processus de réformes internes en cours au sein du Groupe de la Banque mondiale

Dans le cadre de sa mission d'éradication de la pauvreté, le Groupe de la Banque mondiale (GBM) se fixe désormais deux objectifs : (1) réduire à 3% le taux des personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour à l'horizon 2030 ; (2) promouvoir une croissance du revenu des 40% de la population située au bas de l'échelle de prospérité dans chaque pays. Afin d'atteindre ces deux objectifs, le Groupe de la Banque mondiale a adopté une nouvelle stratégie qui a été approuvée par les Gouverneurs au cours des Assemblées Annuelles 2013. Pour la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie des réformes internes sont en cours aussi bien au plan opérationnel qu'au plan organisationnel.

Au plan opérationnel, on note essentiellement une nouvelle approche qui aligne le partenariat du GBM sur ces deux objectifs et sur les stratégies de développement de chaque pays. Cette nouvelle approche consiste en un Diagnostic Systématique du Pays (DSP) qui conduit à l'élaboration d'un nouveau Cadre de Partenariat avec le Pays (CPP). Elle sera exécutée, par étapes, au cours de l'année fiscale 2014-15. A partir du 1er juillet 2014, l'élaboration des Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté n'est plus obligatoire. Le DSRP devient facultatif. Il n'y aura plus de Stratégie d'Assistance au Pays (CAS), ni de Stratégie de Partenariat avec le Pays (CPS). Elles seront toutes remplacées par le nouveau Cadre de Partenariat avec le pays (CPP). Cependant, les CAS et CPS en cours d'exécution après le 1er juillet 2014 se poursuivront jusqu'à leur dates d'expiration respectives.

Au plan organisationnel, les départements techniques du GBM seront fondus en «Global Practices». Toutefois, l'interaction de nos pays avec le GBM continuera à être assurée à travers les Vice-présidents et les Directeurs des Opérations. En gros, l'idée de «Global Practices» sera mise en œuvre à travers une redéfinition des 5 réseaux techniques actuels dans l'organisation interne de la Banque en 14 catégories de métiers plus homogènes et 2 corps de métiers transversaux. Pour une meilleure focalisation sur les résultats, les instruments de mesure des performances et des résultats de la Banque sont en cours de révision. Un nouveau système de gestion et de partage des connaissances est également en cours d'élaboration.

Le Bulletin
DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

Rédaction : Bureau de l'Administrateur (EDS13)

Edition: Bureau de l'Administrateur (EDS13)

Conception: Will Kemp, Services Généraux, Groupe de la Banque mondiale

Impression : Groupe de la Banque mondiale, Washington, D.C.

Pour toute contribution ou suggestion veuillez contacter

Abdoul Karim OURO SAMAH,
aallassan@worldbank.org
202-458-1158 tél
202-522-1585 fax

Emile Brillant EKAMBY,
eekamby@worldbank.org
202-473-4643 tél
eds13@worldbank.org

Ce bulletin est aussi disponible sur le site web du Bureau de l'Administrateur, à l'adresse http//www.worldbank.org/eds13